



ProGreS
Migration
تونس

RÉINSERTION
SOCIO-ÉCONOMIQUE
DES MIGRANTS



ote

صوان التونسيين بالخارج
Office des Tunisiens à l'Étranger

TOUNESNÄ
تونسنا

DISPOSITIF DE
RÉINSERTION
DES MIGRANTS
آلية إعادة
إدماج المهاجرين



وزارة
الشؤون
الاجتماعية



1- Missions de l'OTE

L'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE) a pour mission générale d'offrir des services aux Tunisiens résidents à l'étranger ou de retour : services administratifs, médiation sociale et interculturelle, activités éducatives et animation culturelle, accompagnement des changements de situation.

L'OTE resserre les liens entre les membres de la diaspora et maintient le dialogue entre les Tunisiens expatriés et les institutions nationales, grâce à ses représentations en Tunisie et à l'étranger. Il conçoit et met en œuvre des programmes adaptés aux différentes composantes de la diaspora : femmes, familles, étudiants, générations issues de l'émigration, compétences tunisiennes à l'étranger, migrants de retour

2- Structures de l'OTE

L'OTE dispose d'un réseau d'Attachés sociaux affectés auprès des ambassades et consulats tunisiens en Europe, au Canada et dans le Monde Arabe. Les Attachés sociaux veillent à sauvegarder les intérêts des ressortissants tunisiens à l'étranger en l'accompagnant dans la résolution de leurs problèmes ainsi que le suivi minutieux de leurs démarches consulaires, administratives et judiciaires.

De même, l'OTE participe à l'animation de la vie culturelle, éducative et associative de la communauté tunisienne à l'étranger via ses centres socioculturels « Dar Tounsi » implantés dans les principales villes européennes et au Canada.

Outre son réseau d'attachés sociaux et de centres socioculturels déployés à l'étranger, l'OTE dispose d'un réseau de délégations régionales dans tous les gouvernorats de la Tunisie afin d'ancrer sa présence dans les régions et d'entretenir un lien de proximité avec les familles concernées par l'émigration de proches.



3- En quoi consiste le Dispositif de réinsertion des migrants ?

Dans le cadre du Programme de coopération **ProGreS Migration Tunisie** financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne, un appui est apporté à l'OTE par Expertise France (EF) et l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) dans la mise en place d'un Dispositif national de réinsertion des migrants de retour le Dispositif « Tounesna ».

Ce dispositif qui fait intervenir aux cotés des structures de **l'OTE**, la Direction Générale de la promotion sociale (**DGPS**) et l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (**ANETI**), met en place une panoplie de services qui visent à :

- ▶ Faciliter l'accès pour tous les migrants de retour, à leurs droits économiques et sociaux à travers les programmes nationaux gérés par ces trois institutions (OTE, DGPS et ANETI) et les accompagner dans les démarches auprès des autres institutions publiques tunisiennes.
- ▶ Coordonner avec des pays européens partenaires de « Tounesna » des programmes d'aides financières à la réinsertion sociale et économique à l'attention de migrants tunisiens de retour de ces pays européens sous condition d'éligibilité.

Le Dispositif « Tounesna » est déployé au niveau des bureaux de l'OTE à Tunis, Sfax et Médenine.



4 - Suis-je éligible pour les aides ?

L'éligibilité pour les aides est déterminée par les conseillers du Dispositifs et sous des conditions qui font l'objet d'un accord entre les pays européens de retour et le Dispositif.

Si vous :

- Êtes tunisien ou tunisienne et que vous avez plus de 18 ans
- Êtes rentré(e) de France, Belgique, Allemagne, Autriche ou Suisse depuis moins de 12 mois après y avoir séjourné au moins 6 mois consécutifs
- Êtes en situation de vulnérabilité et avez besoin d'une subvention pour votre réinsertion sociale et/ou économique

Alors vous êtes peut être éligible !

Auquel cas, contactez la structure du Dispositif «Tounesna » la plus proche de votre lieu de résidence.

5 - La réinsertion sociale :

c'est quoi ? Sur quelle base est-elle définie ?

L'accompagnement à la réinsertion sociale a vocation à être court car il répond à des besoins ponctuels au moment du retour et bénéficie au migrant(e) de retour ainsi qu'aux membres de sa famille.

Les conseillers du Dispositif accompagnent les migrants de retour dans leurs démarches auprès des services sociaux.

Les migrants éligibles peuvent bénéficier d'aides sociales financées par le programme européen dont les montants et les modalités d'attribution sont déterminées par les conseillers du Dispositif sur la base des critères de vulnérabilité.

L'aide sociale peut couvrir des frais en lien avec l'accès au logement, la santé, l'éducation ou pour les personnes souffrant d'un handicap.

Les services de la promotion sociale participent à l'étude du dossier de vulnérabilité du migrant de retour.



6 - La réinsertion par l'emploi:

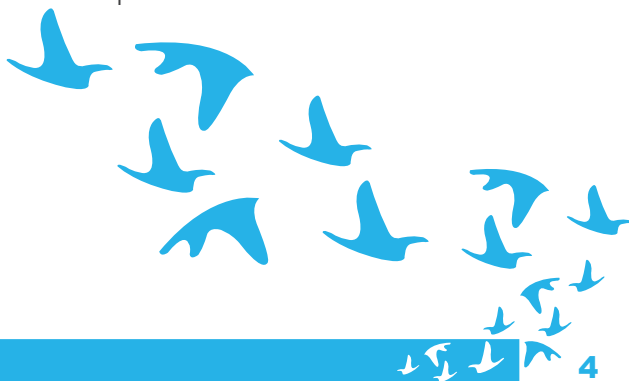
C'est quoi ? Combien ça dure ? Sur quelle base est-elle définie ?

En coordination avec les services de l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI), le migrant de retour bénéficie d'un accompagnement par le Dispositif « Tounesna » visant à renforcer ses capacités d'intégration sur le marché de l'emploi.

Les migrants éligibles peuvent bénéficier de l'encadrement d'un opérateur de suivi de proximité pendant 12 mois et d'une subvention financée par le programme européen qui peut:

- ▶ Prendre en charge des frais en lien avec les démarches de prospection (coaching, rédaction de lettre de motivation, consultations...), une adéquation des compétences du migrant de retour aux besoins du marché de travail (formations, certifications, permis de conduire...)
- ▶ Encourager l'embauche du migrant de retour auprès d'un employeur par le biais de la prise en charge d'une partie de son salaire ou des indemnités pendant une période de 12 mois au maximum.
- ▶ Couvrir des frais en lien avec la pratique d'un emploi salarié (transports, assurance, visite médicale...)

Le montant de l'aide à l'emploi et les modalités de son attribution sont déterminés par les conseillers du Dispositif et correspondent à des conditions de justification prédéfinies.



7 - La réinsertion par la création d'un projet économique:

C'est quoi ? Combien ça dure ? Comment en bénéficier ?

Seuls les migrants éligibles à l'aide pourront bénéficier d'un accompagnement pour la création d'un projet économique de réinsertion incluant une subvention d'un montant plafonné à 15 636 dinars tunisiens.

Le migrant de retour sera accompagné pendant 12 mois par un opérateur de suivi de proximité désigné par le Dispositif en vue de l'aider à :

- ▶ Identifier son projet de réinsertion et analyser la faisabilité de son projet sur la base d'une étude du marché;
- ▶ Établir le plan d'affaire qui identifie les ressources dont pourrait bénéficier le migrant, les besoins du projet de réinsertion ainsi que son montage financier;
- ▶ Conseiller, orienter et accompagner le migrant dans ses démarches pour ce qui est du cadre législatif et administratif régissant l'activité du projet;
- ▶ Encadrer et conseiller le migrant de retour dans l'établissement de son projet et le démarrage des activités.

Sous des conditions bien précises et justifiées, la subvention qui est financée par le programme européen pourra servir à couvrir des frais en lien avec :

- Le renforcement des compétences techniques du migrant nécessaires au projet;
- Recours au service de prestataires ou consultants externes;
- Achat de matériel et équipement;
- Achat de matières premières;
- Installation et fonctionnement de la structure du projet;



Les aides sont attribuées dans le cadre du programme européen de coopération qui les finance. Elles sont limitées dans le temps à la fin du projet, prévue le 31 août 2020 pour 200 bénéficiaires.

Pour vous renseigner sur les aides, contactez le numéro vert de l'OTE

 N° Vert 80100227

ou adressez vos questions par e-mail à :

dispositif.national@ote.nat.tn

Pour plus d'information sur les services d'accompagnement à la réinsertion mis en place par l'OTE, visitez le site web :

www.ote.nat.tn



TOUNESNA
تونسنا

DISPOSITIF DE RÉINSERTION
آلية إعادة إدماج المهاجرين
DES MIGRANTS



Ce projet est financé par



Agences de mise en œuvre